



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-80273>

Département(s) de publication : **83, 13, 06, 75**

Annonce n° **26-80273**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département du Var

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22830001800113

Ville : TOULON

Code postal : 83000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83, 13, 06, 75

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1861084>

Identifiant interne de la consultation : 20261690

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Département Du Var - Direction de la culture et de la jeunesse

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 03/09/2026 à 14:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique appréciée au vu du mémoire technique fourni par le candidat
: 60% Prix : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réalisation et installation du soclage des oeuvres pour l'exposition temporaire Sorcelleries, entre symboles et sortilèges à l'HDE Var de Draguignan

Code CPV principal - Descripteur principal : 92521100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation concerne les prestations de conception, fabrication, fourniture, le transport, la pose et le réglage sur site de l'ensemble des éléments nécessaires au soclage des oeuvres de l'exposition Sorcelleries, entre symboles et sortilèges programmée à l'Hôtel départemental des Expositions du Var (HDE Var) du 12 décembre 2026 au 21 mars 2027. Par soclage, on entend tout système et accessoires dédiés au soutien d'une oeuvre visant à la stabiliser lors de sa présentation. Les prestations suivantes sont incluses dans le présent marché : - Les études d'exécution, - Les allers voir nécessaires à la préparation du soclage et demandés par les prêteurs : MQB et BnF à Paris, - La définition et la présentation des échantillons de matériaux, - La fourniture des fiches techniques des différents matériaux et PV de classement au feu si concerné, - La réalisation des prototypes éventuels nécessaires à la bonne prise en compte de tous les paramètres pour la réalisation des soclages

Lieu principal d'exécution du marché : FRL05 - Var

Valeur estimée (H.T.) : 25000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les candidatures seront jugées sur la base des critères suivants : capacités professionnelles, techniques, économiques et financières. Au vu des seuls renseignements relatifs aux candidatures, les candidatures qui ne peuvent être admises en application des dispositions de l'article R. 2144-7. du CCP, sont déclarées irrecevables et les candidats sont éliminés. Le jugement des offres sera effectué à partir des critères pondérés suivants : - Jugement du Critère Prix (pondération 40%) En cas de discordance constatée dans une offre entre le montant porté au Cahier des Clauses Particulières valant Acte d'Engagement et celui porté sur le Cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire, le montant en lettres porté au Cahier des Clauses Particulières valant Acte d'Engagement prévaudra et fera foi, sauf erreur matérielle identifiable de multiplication, d'addition ou de report. Toutefois, si le candidat concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à rectifier son Cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire pour le mettre en harmonie avec le montant figurant au Cahier des Clauses Particulières valant Acte d'Engagement. - Jugement du Critère Valeur Technique (pondération 60%) Le critère valeur technique notée sur 60 points sera apprécié au vu du mémoire technique (et ses éventuelles annexes) fourni par le candidat, en fonction des sous critères suivants : Sous-critère 1 : Propositions pour les différentes typologies de soclage (30 points - note sur 5 coef 6) Sous-critère 2 : Les moyens humains (15 points - note sur 5 coef 3) Sous-critère 3 : Organisation (10 points - note sur 5 coef 2) Sous-critère 4 : Valeur environnementale (5 points - note sur 5 coef 1) Les variantes ne sont pas autorisées. Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/08/2026